

INTERVENTION DU BURUNDI A LA 24^{ème} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

LA SOMALIE : Le 22/01/2016

Merci Monsieur le Président.

Nous saluons la présence de la Somalie au présent Examen Périodique Universel et lui souhaitons la chaleureuse bienvenue.

La délégation burundaise félicite le Gouvernement de la Somalie pour les efforts fournis afin de mettre en œuvre les recommandations acceptées lors du précédent Examen et pour améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays malgré les difficultés auxquelles il fait face liées au conflit qui y sévit.

Nous nous réjouissons de l'adoption, par le Gouvernement somalien, d'une feuille de route nationale pour les droits de l'homme, assortie d'un plan d'action pour sa mise en œuvre ; cela fait montre de l'engagement, on ne peut plus ferme du Gouvernement à aller toujours dans le sens de l'amélioration de la protection et de la promotion des droits de l'homme dans le pays.

Le Burundi note avec satisfaction la ratification, par la Somalie, de la Convention relative aux droits de l'enfant.

La délégation burundaise recommande à la Somalie d'accélérer le processus de la mise en place d'une Commission nationale de droits de l'homme, conforme aux principes de Paris.

Comme la menace terroriste constitue un handicap aux efforts déployés pour améliorer la situation des droits de l'homme, ma délégation encourage la Somalie à poursuivre ses efforts dans la lutte contre le terrorisme ; le Burundi restera à ses côtés dans cette tâche.

Pour terminer, nous adressons tous nos vœux de succès à la Somalie au présent examen.

Merci Monsieur le Président.

Mme NTAKABURIMVO Marie - Ancile
Attachée Juridique